

## Comment récupérer la juste valeur exact de mon véhicule?

## Par dafulus\_old, le 02/12/2009 à 19:14

## Bonjour,

Suite a un accident non responsable mon véhicule (acheter il y as moins d'un an) a été déclaré en VEI ('véhicule économiquement irréparable). Seulement l'estimation du véhicule qui a été faite par l'expert ne correspond pas a la valeur de l'achat du véhicule il y as 6 mois.(achat 2000 euros valeur expert 1400 euros)

Comment contesté la valeur d'expertise et comment récupère la valeur d'achat du véhicule ou du moins une valeur proche de celle là?

Merci de vos réponse.

## Par chaber, le 03/12/2009 à 07:04

Bonjour,

La valeur d(achat du véhicule d'occasion n'a aucune valeur significative. Il s'agit d'une opération de gré à gré entre acheteur et vendeur.

La solution est d'apprter à l'expert des éléments susceptibles de faire remonter l'offre

par exmple des annonces de journaux gratuits annoncant un véhicule similaire avec prix.

Ou une expertise (à vos frais) par un expert indépendant. Si vous avez gain de cause les frais

vous seront remboursés totalement ou partiellement.

Dans un accident NON RESPONSABLE vous avez droit à la valeur de remplacement et non à la valeur vénale.

Comme je l'ai plusieurs fois mentionné, vous devez reclamer à votre assureur le prix de la carte grise, une immobilisation du véhicule. Vous y avez droit